

Prévention des risques liés à l'amiante - Recyclage Personnel Encadrement Technique - Sous-Section 4

Formation répondant aux objectifs fixés par l'Arrêté du 23 Février 2012 (R4412-139)

Objectifs de la formation

- Mettre à jour les connaissances des stagiaires en tenant compte de l'évolution technique et réglementaire
- Connaître les opérations spécifiques pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition induits.
- Connaître les principes de réduction de production et d'émission de poussière d'amiante. Sur la base de l'évaluation des risques, établir, faire appliquer ou appliquer un mode opératoire s'intégrant dans un plan de prévention ou un PPSPS.
- Définir les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante et les modes opératoires à intégrer dans un plan de prévention ou un PPSPS.
- Appliquer les procédures opératoires pour la préparation, la réalisation, la restitution des chantiers et les procédures de contrôle en cours de chantier lors d'intervention en présence de matériaux contenant de l'amiante.
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source
- Connaître la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amianté
- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés

Personnes concernées

- Personnel ayant fonction d'encadrement technique, et/ou de chantier, intervenant sur matériaux et équipements contenant de l'amiante. Les dispositions de la présente sous-section s'appliquent aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante

Pré requis

- Aptitude médicale
- Être âgé d'au moins 18 ans,
- Savoir lire et écrire,
- Avoir le sens des responsabilités,

Fournir une attestation du médecin du travail attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés étayés par des diaporamas, des films, des exercices, des études de cas. Questions réponses.
- Mise en situation sur une plate-forme pédagogique (fixe ou mobile)

Validation

- Evaluation théorique et pratique des acquis et remise d'une attestation de compétence individuelle justifiant l'acquisition des connaissances

Durée et effectif du stage

Durée : 1 jour soit 6 heures théorie et 1 heure 30 sur la plateforme technique (fixe ou mobile)

Effectif : 8 personnes maximum

Recyclage des connaissances tous les 3 ans

IMPORTANT :

Fournir le mode opératoire amiante de l'entreprise, la validation
se fait en partie par rapport à ce mode opératoire

Contenu pédagogique

FORMATION THEORIQUE

- Retour d'expériences
- Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé
- Régions à terrains amiantifères.
- Les exigences de la réglementation
- Interdiction de l'amiante
- Prévention du risque pour les interventions
- Protection des travailleurs
- Élimination des déchets amiantés
- Dispositions pénales encourues par l'employeur
- Exigences du Code de la santé
- Obligations des propriétaires.
- Les documents administratifs
- Rapports de repérages et diagnostics
- Obligations des armateurs
- Analyse critique des documents pour évaluer les risques.
- Identification de l'amiante
- Produits et dispositifs
- Modalités d'identification
- Produits ou procédés de substitution à l'amiante
- Obligations du donneur d'ordre.
- La gestion des déchets Conditionnement, étiquetage, stockage, évacuation et élimination des déchets.
- Les actions à mener avant les interventions
- Evaluation des risques et ses résultats
- Notices de postes
- Choix des méthodes de travail.
- Les procédures et méthodes d'intervention
- Procédures pour la protection des travailleurs et de l'environnement
- Méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante
- Procédures de contrôle de l'empoussièrement
- Suivi des expositions
- Procédures de décontamination
- Traçabilité des opérations
- Situations d'urgence et anormale
- Procédures de gestion des déchets.
- Les protections collectives et individuelles
- Choix, utilisation, maintenance et entretien des équipements de protection collective
- Limites d'efficacité Consignes d'utilisation, de maintenance et de remplacement à faire appliquer.
- La gestion des déchets
- Procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets.
- Faire appliquer l'ensemble des procédures et méthodes aux encadrants de chantier et opérateurs.

FORMATION PRATIQUE SUR PLATE FORME PEDAGOGIQUE

Les points suivants font notamment l'objet de mises en situation sur plate-forme pédagogique :

- Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- Les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées
- Les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits
- Les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source et/ou être capable de faire appliquer et/ou d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
- Sur la base de l'évaluation des risques, être capable d'établir un mode opératoire s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS et/ou de le faire appliquer et/ou de l'appliquer
- Etre capable de définir et/ou de faire appliquer et/ou d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante

ELEMENTS de la PLATEFORME PEDAGOGIQUE

Les parties pratiques de la formation sont réalisées sur plateforme pédagogique. En aucun cas, la formation ne peut être dispensée en situation réelle

Rappel : selon l'arrêté du 23 février 2012 une plateforme pédagogique est un espace réservé à la réalisation des parties d'une formation et assorti des moyens nécessaires à la reproduction matérielle des situations de chantier.

Ces moyens ne doivent jamais avoir été mis en contact avec l'amiante.

Ces équipements sont conformes aux recommandations du guide ED 6091 de l'INRS

La plateforme possède une grande polyvalence pour permettre l'adaptation aux différents métiers et activités des stagiaires ainsi que différents niveaux de risques.

Pour chaque session, les mises en situations sont établies en fonction des activités de l'entreprise (Fournir au préalable le mode opératoire et les processus de travail)

MATERIELS CONSTITUTIFS DE LA PLATEFORME

- Maquette de démonstration (dalles de sol, canalisation, faux plafond toiture....)
- Une tente 3x3m abri extérieur
- Chaîne de production d'air respirable : compresseur, traitement de l'air, cuve tampon, flexibles raccordement)
- Contrôleur enregistreur de dépression
- Anémomètre, thermomètre
- Entrée d'air maîtrisée
- 2 types d'extracteurs avec alarme asservie aux extracteurs
- filtres extracteur
- pulvérisateur à eau et surfactant
- 2 aspirateurs THE
- Caravane tunnel de décontamination 5 SAS équipé d'une production d'eau chaude pour les douches et unité de filtration des eaux usées
- Tunnel de décontamination matériel avec douche
- Machine à fumée
- Matériel pour réaliser des confinements (ossatures, film plastiques, sac à manches etc.)
- Eclairage de chantier
- Sac à déchets divers (big bag, etc...)
- Etiquette amiante
- Balisage spécial amiante

- Matériel spécifique (PIRL, échafaudage, EPI travail en hauteur etc.)
- Outillage spécifique (perceuse avec aspiration à la source, scie à main, scrapper, coupe tube etc.)
- 2 extincteurs
- 1 trousse de secours
- 1 jeu de talkie-walkie
- 1 registre de sécurité chantier

EQUIPEMENTS ET CONSOMMABLES SELON LE NOMBRE DE PERSONNES

- Petit outillages, cutter, agrafeuse, marteaux, tournevis, adhésifs, films plastiques 200 microns...
- Casque de protection
- Gant, combinaison type 5, bottes ou sur bottes le tout à usage unique
- Sous vêtement à usage unique
- Savon liquides, lingette désinfectantes
- Divers EPI antichute ou travail en hauteur
- Appareil de protection respiratoire
 - 5 Isolants à adduction d'air soupapes à la demande (TM3P)
 - 3 appareils à ventilation assisté (P3)
 - Divers masques (FFP3)